

Contact presse

Conseil général de l'Ain
Direction de la communication
tél. 04 74 32 32 16
communication@cg01.fr
www.ain.fr

l'ain
Conseil général

Dossier de presse

Conférence de presse
Lundi 12 octobre 2009

L'Ain maintient l'effort
face à la crise !

10 engagements pour l'agriculture de l'Ain

DÉVELOPPER
nos territoires

l'ain
Conseil général

L'Ain maintient l'effort face à la crise

10 engagements pour l'agriculture de l'Ain !

Face à la conjoncture actuelle, le Département a choisi de ne pas réduire son aide à l'agriculture. C'est un signe fort pour réaffirmer le soutien aux filières qui créent des emplois, entretiennent le paysage et alimentent le marché local en produits de qualité, dans un contexte budgétaire difficile pour le Conseil général.

Guillaume Lacroix, vice-président chargé de l'économie, André Philippon, vice-président chargé du développement durable et Jacques Nallet, vice-président chargé des finances du Conseil général, ont fait, comme l'an passé, une proposition de partenariat durant la **conférence agricole** qui s'est terminée vendredi 9 octobre à Vongnes. **Plus de 3 millions d'euros de crédits seront engagés en 2010 (3,184 M€).**

1 - Priorité aux jeunes agriculteurs

Pour la première fois depuis longtemps, la profession ne perd pas d'agriculteurs avec 119 agriculteurs installés en 2008. Les efforts doivent donc se poursuivre avec un soutien affirmé à la préparation de la transmission des exploitations et à la modernisation des bâtiments.

Crédits engagés en 2010 : 500 000 euros

2 - Aide à la filière laitière

C'est l'un des gros dossiers financiers de la conférence agricole avec une aide globale de **252 500 €**. Une action phare est prévue en 2010 : une visite individuelle des 700 exploitations laitières (bovines et caprines) par un technicien pour envisager l'avenir économique de ces structures et leur apporter des conseils si besoin. Un coup de pouce sera donné à la promotion des produits laitiers à travers la Fédération des coopératives laitières.

3 - Contrat de filière volaille de Bresse AOC : 150 000 €

Dans un contexte de baisse de la production et du nombre d'éleveurs, le Conseil général avait demandé à la filière de mettre en place un véritable plan de redressement. Ce nouveau contrat de filière va être conclu entre les Conseils généraux de l'Ain, de Saône-et-Loire et du Jura, la région Rhône-Alpes, les Chambres d'agriculture et le CIVB (Centre interprofessionnel de la volaille de Bresse).

Le Département y participe à hauteur de 150 000 € l'an prochain.

4 - Services de remplacement : collectifs sinon rien !

Le Département souhaite parvenir à un pôle emploi à l'échelle de l'Ain. L'an passé, il avait incité les différentes filières à s'unir pour trouver des solutions à cet enjeu fort qu'est le remplacement pour les conditions de vie des agriculteurs et en particulier celles des jeunes et des femmes. Face à un retard dans la coordination, Guillaume Lacroix a prévenu que, dès l'an prochain, aucune aide ne serait accordée de manière individuelle aux différents services de remplacement. **Afin d'encourager cette synergie, 84 000 € sont accordés en 2010 à l'ensemble des acteurs de la profession.**

5 - Soutien confirmé aux Cuma

Le Département a la particularité de soutenir les Cuma (Coopératives d'utilisation de matériel agricole). Il le fera à hauteur de **90 000 € en 2010**. Cette aide déclenche aussi des fonds européens.

6 - Nouveau !

Aide aux investissements des entreprises agroalimentaires

Affichage des aides à des entreprises en difficulté ou en développement dans le cadre de la conférence agricole car ces aides sont maintenant assorties d'une condition d'approvisionnement local renforcé. **300 000 € d'engagement financier en 2010.**

7 - Un cheptel en bonne santé

Grâce au soutien du Département, la prévention sanitaire est efficace dans l'Ain puisqu'il se classe parmi les premiers de France en matière de santé animale. **Montant de l'aide 2010 : 344 000 €**

8 - Le développement durable toujours au cœur de l'action

Les actions destinées à préserver l'environnement sont nombreuses. Citons celles en faveur de l'agriculture de montagne, du pastoralisme et de l'agriculture biologique. Le Département a aussi décidé de soutenir les apiculteurs dans la lutte contre le varroa et de favoriser le dialogue entre agriculteurs et apiculteurs.

9 - Filière piscicole : une marque en attendant l'IGP

La démarche d'obtention d'une IGP (Indication géographique protégée) semble en panne. La filière rencontre des difficultés économiques majeures. Dans l'attente de ce signe de qualité, les pisciculteurs veulent mettre en place **une marque « poissons de Dombes »**.

10 - La vente directe favorisée

80 000 € seront consacrés l'an prochain à la promotion des circuits courts de distribution et à la vente directe.

Les autres points à retenir

→ Filière porcine

Poursuite des engagements sur la rénovation et la construction des bâtiments en privilégiant la haute qualité environnementale.

L'enveloppe est doublée en 2010 : 50 000 €.

→ Euro-compatibilité

Pour éviter aux agriculteurs de devoir rembourser des aides perçues au titre du drainage, le Département met fin à ce dispositif. Il maintient toutefois un encouragement au respect de la charte de drainage à hauteur de 30 000 €.

→ Vins du Bugey AOC : plus de ventes avec le haut débit !

Le Département s'engage à relancer le syndicat d'électricité pour résoudre les problèmes d'accès à internet dans le Bugey afin de faciliter la vente en ligne et les formalités douanières à l'exportation des viticulteurs.

→ Beurre et crème de Bresse

Le dossier AOC avance. La délimitation géographique est prévue pour début 2010. Des audits ont permis de préciser le cahier des charges de l'AOC. Le Département poursuit son aide de 10 000 €.